



VERSAILLES

Porchefontaine

Conseil de quartier

Conseil de quartier du 23 janvier 2021

COMPTE RENDU

Etaient présents :

Président : Pierre Arnaud

Vice-présidente : Martine Schmit

Elus municipaux : Nicolas Fouquet, Stéphanie Lescar, Arnaud Poulain, Renaud Anzieu

Collège des habitants

Roberto Bellucci, Antoine Brillaud, Emmanuelle Broquard-Lelaidier, Sabine des Roseaux, Etienne Durand-Viel, Francis Flamand, Margaux Honnet, Thien Anh Lam, Jean-Claude Séguier, Frédéric Tokatlian

Collège des associations

Pierre-Jean Airaud, Brice Berthe, Gaëlle Boix-Betheuil, Michel Carré, Anne-Laure Formento, Marc Meyer, Marie-Noëlle Roger, Hélène Schützenberger, Geneviève Silvestre, Chantal Simian

Personnes nommées

Alain Bonnaud, Antoine Divan, Virginie Dubois, Philippe Mezzadri, Guillemette Millière, Francis Naudin, Jean-Marc Vincent

Absents excusés : Marie-Christine Claraz, Nicolas Jehl, Catherine Mordant

Invitée présente : Isabelle Thomas, Directrice de la Maison de Quartier

La réunion a lieu en visioconférence Teams à partir de 10h00.

!- !- !- !

1. Présentation et règles générales de fonctionnement du conseil de quartier

a) Présentation rapide

- Tour de table de présentation rapide des conseillers présents
- Associations : présentation en 2mn
- Maison de Quartier : brève présentation par la Directrice ; centre socio-culturel agréé CAF, compte 11 permanents et 5 vacataires.

b) Missions du CDQ

Sur la base de la délibération du Conseil municipal en date du 25 06 20, le Président rappelle que :

- Il est institué dans chacun des 8 quartiers de Versailles, un comité consultatif appelé conseil de quartier, qui est une instance à caractère consultatif et peut être saisi pour avis, sur toute question ou projet intéressant le quartier ou la Ville et peut formuler toute proposition concernant le quartier
- Les conseils de quartier ont pour tâches principales de :
 - recevoir l'information sur les actualités de la Mairie, les projets envisagés dans leur quartier et leur avancement, émettre un avis ou apporter leur contribution d'usager à ces projets, transmettre ces informations aux habitants et recueillir leurs avis,
 - mener des travaux de réflexion sur des thèmes touchant à la vie du quartier - transmettre à l'équipe municipale, via les présidents et vice-présidents, les demandes et remarques des habitants du quartier et s'assurer du traitement de ces demandes,
 - participer à l'animation des quartiers.

c) Modalités de fonctionnement

- Communication : le président et la vice-présidente assurent la communication entre le conseil et les élus et services municipaux. Si les représentants d'associations sont conduits à rencontrer élus ou services pour leur association, ils en informent le président ou la vice-présidente.
- Les suppléants ne participent pas aux réunions de conseil en doublon du titulaire. Ils peuvent prendre part aux commissions spécialisées, en évitant aussi le doublon avec le titulaire. Ils peuvent recevoir les informations et courriels courants du président, en revanche ils ne reçoivent pas les envois du secrétariat de la mairie. Chaque titulaire relaie les informations utiles à son suppléant.
- Secrétariat : Mme Perthuis qui travaille à la mairie au secrétariat des élus, diffuse aux conseillers de quartier, sous l'autorité de Mme de Crépy, Maire-Adjoint, les ordres du jour et les comptes-rendus des réunions de conseil. Marie-Christine Claraz, membre du conseil de quartier, a accepté de continuer d'assurer le secrétariat de nos séances plénières. Une fois validés, les comptes-rendus sont affichés à la maison de quartier et disponibles sur le site de la mairie.
- Permanences : le principe de tenir une permanence une fois par mois est retenu (a priori le deuxième samedi de 10h30 à 12h00). Un roulement sera établi pour que deux conseillers assurent chaque permanence à partir d'avril (suivant situation sanitaire). Elles auront lieu place du marché pendant les beaux jours, et sinon à la maison de quartier.

2. Formations des commissions

Proposition de sept commissions spécialisées. Les conseillers se sont manifestés à l'appel du président, avant la réunion pour intégrer la (ou les) commission(s) de leur choix.

Le tableau annexé donne la liste des commissions, leurs membres ainsi que certains sujets à aborder.

Les commissions tiendront leur première réunion avant la prochaine réunion du conseil prévue le 16 mars, à l'exception de la commission « nuisances » pas encore formée. Chaque commission veillera à désigner un responsable.

3. Questions d'actualité

- a) COVID 19 et vaccination des anciens : difficulté pour s'inscrire (pas de réponse, ou pas de place, et pas de liste d'attente)
- b) Collecte des déchets : 2 sondages express, mais le sujet est plus complexe qu'il n'y paraît
 - Changement du samedi avec la 2^{ème} collecte des recyclables au lieu de la 4^e ordures ménagères : positif mais quelques problèmes pour certaines résidences (collectives).
 - Encombrants : avis sur le passage au rythme mensuel ? Les avis sont partagés, et cela ne paraît pas possible dans les grandes résidences. Mais l'ensemble des conseillers serait d'accord pour tester un enlèvement tous les 15 jours. A noter que le « parasitage » des encombrants par des déchets de chantiers progresse.
- c) SNCF : information sur la prise en charge par la ville du sujet des talus sous l'angle « végétation » suite à une réunion avec des responsables SNCF à laquelle participaient Pierre Arnaud et Martine Schmit.
- d) Antenne relai nouvelle au voisinage du Pont Colbert : un point sera demandé à la CA VGP (Versailles Grand Parc)

4. Calendrier annuel des réunions

Le calendrier suivant est adopté pour des réunions **en soirée de 20h30 à 22h30** :

Mardi 16 mars

Mardi 18 mai

Mardi 29 juin

Mardi 14 septembre

Fin de réunion à 11h55